

## Site Index Egapro de calcul et de déclaration de l'index de l'égalité professionnelle

## Procédure pour déclarer les objectifs de progression et mesures de correction ou les objectifs de progression

Le formulaire de déclaration des objectifs de progression et mesures de correction ou des objectifs de progression est accessible dans le menu « Mes déclarations » de votre espace.

Voici les étapes pour accéder à ce formulaire de déclaration :

- 1 Se rendre sur le site Index Egapro : <a href="https://egapro.travail.gouv.fr/index-egapro/">https://egapro.travail.gouv.fr/index-egapro/</a>
- **2** Cliquer sur l'icône **« Se connecter »** en haut à droite de la page pour vous connecter à votre espace.



3 - Renseigner un des emails rattachés au numéro Siren de votre entreprise et cliquer sur « Envoyer ».

Note : l'email peut être celui qui a été utilisé pour effectuer la déclaration de l'index ou qui a été rattaché au numéro Siren de votre entreprise.





4 – Ouvrir le mail que vous avez reçu (il est peut-être arrivé dans le spams) et cliquer sur le lien.

Vous êtes dirigé dans le menu « Mes déclarations » de votre espace.

Si vous gérez plusieurs entreprises, sélectionner dans la liste déroulante le Siren pour lequel vous souhaitez déclarer les objectifs de progression et mesures de correction ou les objectifs de progression.



**5 – Cliquer sur « À renseigner »** de la colonne « OBJECTIFS ET MESURES » pour accéder au formulaire de déclaration des objectifs de progression et mesures de correction ou des objectifs de progression.

Une fois le formulaire renseigné, cliquer sur « Déclarer ».

Un accusé de réception vous sera envoyé avec en pièce jointe le récapitulatif de la déclaration de l'index complété avec la déclaration des objectifs de progression et mesures de correction ou des objectifs de progression.

Attention : si vous modifiez votre déclaration de l'index, vous devez de nouveau déclarer les objectifs de progression et mesures de correction ou les objectifs de progression.

En retournant dans le menu « Mes déclarations », à la colonne « OBJECTIFS ET MESURES », il est indiqué que le formulaire a été renseigné. Vous pouvez visualiser ou modifier votre déclaration en cliquant sur « Déjà renseignés ».



Note: En cliquant sur le Siren de votre entreprise dans la liste des déclarations, vous êtes dirigé sur la déclaration de l'index. Dans le menu « Mes entreprises », vous pouvez ajouter ou supprimer l'email d'un déclarant.